

Santé :

la coopération ne s'« Andorre » pas

En raison de sa géographie et de sa taille, la coopération transfrontalière est un enjeu crucial pour l'Andorre, notamment en matière sanitaire. **Cristina RODRIGUEZ GALAN**, ministre de la santé, du bien-être et du travail nous l'explique et nous livre sa vision d'une coopération réussie.



CRISTINA
RODRIGUEZ GALAN

La coopération transfrontalière avec la France et l'Espagne est un enjeu majeur pour la politique de santé de l'Andorre : elle permet de garantir une offre de santé adaptée aux besoins de la population, dans un souci constant d'amélioration de la qualité des soins.

Afin de garantir les meilleurs services de soins et de santé à environ 78 000 habitants (et 10 millions de touristes par an), la principauté d'Andorre, micro-état de 464 km², offre sur son territoire des services de santé de base et de premiers recours spécialisés et a établi, avec la France et l'Espagne, des conventions de coopération pour une prise en charge plus spécialisée.

UNE COOPÉRATION DE PLUS EN PLUS FORMALISÉE

Informelle au départ, cette coopération sanitaire s'est trouvée confrontée au développement croissant des échanges et de la libre circulation des personnes, exigeant plus de rigueur et de compromis entre les partenaires. D'où une plus grande formalisation (conventions de sécurité sociale, d'accès à des services de soins d'urgence ou programmés).

Le plan stratégique santé adopté par la principauté en 2008 répond à cette nécessaire formalisation et traduit la volonté de l'Andorre de participer à tout projet de renforcement du massif pyrénéen.

POUR UNE COOPÉRATION RÉUSSIE

Une coopération se cultive avant tout par l'effacement au quotidien de l'ensemble des barrières physiques et administratives, qui alourdissent toute démarche et ce, au bénéfice du patient.

De même, il apparaît que le point essentiel d'une bonne coopération tient à la définition de son champ. Aussi, il s'agit de s'engager dans un projet de coopération qui valorise :

- un échange d'expériences, de connaissances et de compétences ;
- la validation de protocoles communs de transferts de patients ;
- la formation continue des professionnels ;
- la réflexion permanente sur l'adaptation de nos sys-

tèmes de santé et de sécurité sociale au regard des principes du développement durable ;

- et, bien sûr, le développement des NTIC. Ce point est primordial dans la mesure où les difficultés liées au manque de certains professionnels obligent à organiser un nouvel espace de prise en charge via la télémédecine au niveau d'un territoire de santé. Ce nouvel espace doit permettre non seulement de désenclaver les territoires ruraux, mais aussi de dépasser les divisions géographiques régionales et, dans le cas de l'Andorre, les divisions géographiques nationales.

Par ailleurs, les conditions de réussite d'une coopération reposent sur plusieurs éléments :

- la formalisation d'un compromis entre les partenaires, identifiant des objectifs à évaluer sur la base d'indicateurs préétablis ;
- un suivi régulier des résultats et, si besoin, un ajustement périodique (annuel, par exemple) des objectifs ;
- le respect de la dynamique professionnelle de terrain ;
- une adaptation continue de la formation et des métiers, en impliquant en premier lieu l'Université et les organismes de formation du nouvel espace transfrontalier, à l'image de ce qui se fait à Perpignan et à Gérone.

LES ATOUTS DE L'ANDORRE

En matière de coopération transfrontalière, l'Andorre dispose de nombreux atouts. Sa situation géographique lui donne une grande maîtrise des langues (française, espagnole, catalane et anglaise), ce qui facilite les échanges et l'intégration des personnels. De même, sa taille l'a poussé à cultiver le goût du risque et l'humilité, caractères propres aux « petits », l'incitant à investir dans les projets de terrain audacieux et dans la proximité avec les citoyens.

Enfin, cette humilité a pour corollaire un grand respect des territoires et des hommes qui les peuplent et qui incarnent les valeurs de travail et de partage.

Par ses initiatives transfrontalières, l'Andorre et ses partenaires proposent donc une manière concrète de façonner l'Europe du citoyen, basée sur la solidarité et la mutualisation des moyens au service des habitants. ■



LA
MONDIALISATION
EXIGE PLUS DE
RIGUEUR ET DE
COMPROMIS DES
COOPÉRATIONS

